



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Recherche & Enseignement supérieur - Volet Plateformes mutualisées et ouvertes

Publics concernés

Établissement public , Université, Enseignement supérieur, Recherche

Domaines secondaires

Recherche , Enseignement supérieur

Vous êtes personnel d'un organisme de recherche publique ou d'un établissement d'enseignement supérieur (universités et écoles) présents sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine et vous souhaitez déposer ou compléter une candidature dans le Volet Plateformes mutualisées et ouvertes

Échéances

18 octobre 2021 : Ouverture de l'Appel à projets ESR : Mise à disposition des documents de l'Appel à projets (dossiers de candidature, document de cadrage et pièces annexes)

17 novembre 2021 : Ouverture de l'outil de dépôt en ligne des projets (« Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine »)

14 janvier 2022 minuit - Clôture de l'Appel à projets ESR : Date limite de dépôt en ligne et de transmission des projets à la Région (date et heure de dépôt informatique faisant foi).

Objectifs

Ce volet vise à favoriser l'installation d'équipements structurants et partagés, au sein des communautés d'enseignement supérieur et de recherche, et ouverts aux

acteurs socio-économiques régionaux. Ces équipements, doivent être mis à disposition des programmes de recherche portés par les laboratoires, des projets de R&D impliquant des acteurs socio-économiques, et des formations permettant de faciliter les parcours étudiants en adéquation avec les besoins des employeurs.

Bénéficiaires

Organismes publics de recherche
Universités et écoles publiques d'enseignement supérieur (privée sous conditions) implantés en région Nouvelle-Aquitaine

Un projet peut rassembler un ou plusieurs établissements, localisés sur un ou plusieurs sites universitaires régionaux.

Pour connaître le détail concernant les bénéficiaires, nous vous invitons à lire le document intitulé « Objectifs et Modalités » téléchargeable ci-dessous.

Montant

La Région apportera un soutien uniquement en investissement pour le cofinancement des équipements de recherche avec un taux d'intervention maximum de 50% d'une assiette de dépenses éligibles.

Les dépenses éligibles en investissement ne pourront être engagées qu'à compter de la clôture de l'Appel à projets.

Pour connaître le détail des modalités de financement, nous vous invitons à lire le document intitulé « Objectifs et Modalités » téléchargeable ci-dessous.

Critères de sélection

Pour connaître les critères de sélection nous vous invitons à lire le document intitulé « Objectifs et Modalités » téléchargeable ci-dessous.

Comment faire ma demande ?

Le volet « PFMO » permet de soutenir des projets de plateformes en participant au financement des dépenses d'investissement.

Dossiers de candidature

Avant de compléter un dossier de demande de subvention, vous devez lire de manière exhaustive le document intitulé « Objectifs et Modalités » téléchargeable ci-dessous et qui présente les conditions du soutien régional pour le volet « Plateformes mutualisées et ouvertes ».

Vous pourrez ensuite télécharger et remplir le dossier de candidature (document word) et le budget global (document excel) téléchargeables ci-dessous, et les pièces justificatives associées.

Dépôt en ligne des candidatures

Les projets doivent être déposés et transmis à la Région entre le 17/11/2021 et le 14/01/2022 (minuit) sur l'outil « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine ». Le dépôt de projets sera accessible à partir de cette page à compter du 17/11/2021, via le bouton « Créer mon dossier » accessible ci-dessous.

Le plan de financement du projet sera saisi directement en ligne sur l'outil « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine ».

Vidéo de présentation

Retrouvez la présentation Appel à projets Enseignement supérieur et Recherche 2022 en images en suivant le lien [ICI](#).

Correspondants

Service Relation aux Usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption